



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

DISTRICT de MOSELLE

- Réunion Plénière : du MAI 2025

Présidence de séance : M. André PETTE.

Présents : Mrs Michel GOTTE , Michel WIRIG, David GIULIANI Membres du CD.

Mrs Patrice KRIEG, Sebastien WICKER, Jean Marie MONFORT,

Mme Meriem Barina,

Le président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres présents.

Réunion pour finaliser les dossiers à envoyer à la CRTIS, afin de prononcer le classement des installations sportives tous niveaux confondus.

RAPPEL : Les compétitions organisées par les différentes instances du Football ne se déroulent que sur des installations classées.

Proposition de classement des dossiers à envoyer à la CRTIS

Classement terrains

niveau T 3 syn

Creutzwald : stade de la Houve 2 -nni- 57 160 01 02

Niveau T 5 syn.

Boulay : stade Isabelle Wendling -nni-57 097 02 01

Ste Marie aux Chenes : stade Municipal -nni- 57 620 01 01

Niveau T 5

Moyeuvre Gde : Stade L, Gruninger 1 -nni- 57 491 01 01

Moyeuvre Gde : quartier Froidcul -Stade Holveck -nni- 57 491 02 01

Rosselange : Stade Flavien Rossi -nni- 57 597 01 01

Villing : stade Albert Weiss -nni- 57 720 01 01

Niveau T 6.

Guerting : stade Municipal - nni-57 274 01 01

Malancourt/Montagne 1- stade Municipal -nni- 57 019 02 01

Niveau T 7

Malancourt/Montagne 2- stade Municipal -nni- 57 019 02 02

Moyeuivre Gde : Stade L, Gruninger 2 -nni- 57 491 01 02

Moyeuivre Gde : quartier Froidcul -Stade Metzinger -nni- 57 491 02 02

Rosselange : Stade Flavien Rossi 2-nni- 57 597 01 02